

75 CENTILITRES
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 RUE BASSE SAINT LAURENT
51200 EPERNAY
909 295 339 RCS REIMS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE LA GÉRANCE DU 15/09/2025

Les soussignés

- Monsieur SIMON HEUBI,
demeurant 13 Rue IRENE JOLIOT CURIE 51200 EPERNAY
- Madame MARGOT LAURENT,
demeurant 13 Rue IRENE JOLIOT CURIE 51200 EPERNAY

Gérants de la société 75 CENTILITRES, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, divisé en 100 parts sociales,

Après avoir rappelé que selon l'article 4 des statuts, le siège social peut être transféré en tout endroit du territoire français par simple décision de la gérance, sous réserve de ratification par décision d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales,

Décident :

- de transférer le siège social du 1 RUE BASSE SAINT LAURENT, 51200 EPERNAY au 5 RUE PORTE LUCAS, 51200 EPERNAY à compter du 15/09/2025
- et de modifier, sous la même réserve, l'article 4 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 5 RUE PORTE LUCAS, 51200 EPERNAY."

Le reste de l'article demeure inchangé.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, le gérant a dressé le présent procès-verbal qu'ils ont signé après lecture.

Signé en la forme électronique à la date figurant en page des signatures.

MARGOT LAURENT	SIMON HEUBI <i>Gérant</i>
----------------	------------------------------